INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

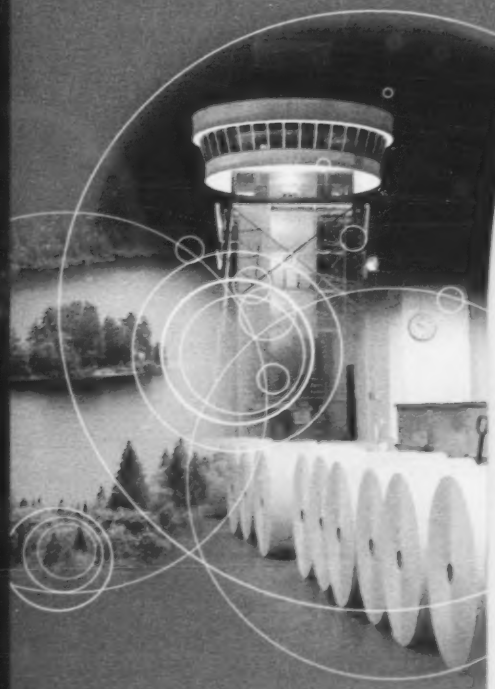

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Mauricie

Québec

Équipe de rédaction :
Jean-Pierre Barrette
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaëtane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Marc-André Gauthier
Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal
Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2016*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Stéphane Daoust / Kenneth Sponsler / Shaun Lombard, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2016

Table des matières

Territoire et environnement 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible par habitant 17

Investissements et permis de bâtir 21
Investissements 21
Permis de bâtir 24

Santé 26

Éducation 28
Taux de diplomation aux études collégiales 28
Nombre de diplômés au baccalauréat 30

Culture et communications 33

Concepts et définitions 35

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région de la Mauricie couvre une superficie en terre ferme de 35 448 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Mékinac, Shawinigan, Trois-Rivières, Les Chenaux, Maskinongé et La Tuque, et regroupe 49 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population de la Mauricie est de 7,5 hab./km², ce qui la positionne au 12e rang des régions administratives, derrière le Bas-Saint-Laurent et devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Mauricie se trouvent, en totalité ou en partie, 353 aires protégées. Elles couvrent 2 244 km², soit 5,62 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées est constituée de neuf réserves de biodiversité projetées. Celles-ci contribuent à la protection de 1 122 km². Le parc national du Canada de la Mauricie est également situé dans la région, pour une superficie de 536 km². Par rapport à 2015, le nombre d'aires protégées a augmenté, notamment par l'ajout de 11 nouveaux refuges biologiques.

Carte 1.1

Aires protégées, Mauricie, 2015

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Mauricie comptait 266 900 habitants au 1er juillet 2015, soit 3,2 % de la population du Québec. Elle arrive au 11e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean et devant le Centre-du-Québec. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 3,5 %.

En 2015, la moitié de la population de la région, soit 135 000 personnes, réside dans la MRC de Trois-Rivières, qui englobe la municipalité du même nom. Cette part est de 18 % dans Shawinigan, de 14 % dans Maskinongé, de 7 % dans Les Chenaux et de 6 % dans La Tuque. La MRC de Mékinac est la moins populeuse, ses 12 600 habitants comptant pour près de 5 % de la population mauricienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2015p	2001-2006	2006-2011	2011-2015p	2001	2015p
	n				pour 1 000			%	
Mékinac	13 044	12 698	12 962	12 589	– 5,4	4,1	– 7,3	5,0	4,7
Shawinigan	52 997	52 050	50 263	49 042	– 3,6	– 7,0	– 6,1	20,4	18,4
Trois-Rivières	124 719	127 292	132 592	134 971	4,1	8,2	4,4	48,0	50,6
Les Chenaux	17 500	17 039	17 998	18 720	– 5,3	10,9	9,8	6,7	7,0
Maskinongé	35 644	35 799	36 528	36 486	0,9	4,0	– 0,3	13,7	13,7
La Tuque	16 144	15 529	15 214	15 099	– 7,8	– 4,1	– 1,9	6,2	5,7
Mauricie	**260 048**	**260 407**	**265 557**	**266 907**	**0,3**	**3,9**	**1,3**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 263 600**	**6,3**	**9,6**	**7,9**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les données provisoires indiquent que la population de la Mauricie a crû à un taux annuel moyen de 1,3 pour mille entre 2011 et 2015, une croissance modeste en regard de celle de l'ensemble du Québec (7,9 pour mille). Le rythme de la croissance y a ralenti par rapport à la période 2006-2011 (3,9 pour mille), mais demeure néanmoins supérieur à ce qu'il était en 2001-2006, alors que la région avait tout juste réussi à maintenir ses effectifs (0,3 pour mille).

Selon les données provisoires, la croissance de la région entre 2011 et 2015 se concentre dans les MRC des Chenaux (9,8 pour mille) et de Trois-Rivières (4,4 pour mille). Si cette dernière affiche une croissance positive pour une troisième période, la MRC des Chenaux connaissait plutôt un déclin au début des années 2000. Dans la MRC de Maskinongé, les effectifs se sont sensiblement maintenus durant la période 2011-2015. En revanche, La Tuque (– 1,9 pour mille) et Shawinigan (– 6,1 pour mille) continuent de voir leur population diminuer, alors que Mékinac (– 7,3 pour mille) renoue avec les pertes après un épisode de croissance entre 2006 et 2011.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Mauricie est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La moyenne d'âge de ses habitants est de 45,5 ans en 2015, comparativement à 41,7 ans dans l'ensemble du Québec. Seule la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (47,2 ans) affiche un âge moyen plus élevé, alors qu'il est identique au Bas-Saint-Laurent. À l'instar de ces dernières, la Mauricie compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (22,8 %) que de jeunes de moins de 20 ans (17,7 %) au sein de sa population. Dans l'ensemble du Québec, les poids démographiques de ces deux groupes sont respectivement de 17,6 % et de 20,7 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est moins importante en Mauricie (59,5 %) que dans l'ensemble du Québec (61,7 %). Parmi ceux-ci, la région compte par ailleurs moins de 20-44 ans et davantage de 45-64 ans que l'ensemble du Québec (données non illustrées).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Mékinac	12 589	1 894	7 078	3 617	100,0	15,0	56,2	28,7	54,8	49,8
Shawinigan	49 042	7 670	28 421	12 951	100,0	15,6	58,0	26,4	52,5	48,2
Trois-Rivières	134 971	24 086	81 038	29 847	100,0	17,8	60,0	22,1	46,5	44,7
Les Chenaux	18 720	3 610	11 532	3 578	100,0	19,3	61,6	19,1	46,5	43,7
Maskinongé	36 486	6 553	22 003	7 930	100,0	18,0	60,3	21,7	49,4	45,4
La Tuque	15 099	3 508	8 779	2 812	100,0	23,2	58,1	18,6	43,7	42,0
Mauricie	**266 907**	**47 321**	**158 851**	**60 735**	**100,0**	**17,7**	**59,5**	**22,8**	**48,5**	**45,5**
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**1 713 859**	**5 097 226**	**1 452 515**	**100,0**	**20,7**	**61,7**	**17,6**	**41,9**	**41,7**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2015, toutes les MRC de la région ont un âge moyen supérieur à celui du Québec. Il atteint jusqu'à 49,8 ans dans Mékinac, un des plus élevés parmi l'ensemble des MRC du Québec. Shawinigan suit avec un âge moyen de 48,2 ans. Dans ces deux MRC, les 65 ans et plus sont nettement plus nombreux que les moins de 20 ans et représentent plus du quart de la population. Trois-Rivières et Maskinongé comptent aussi un peu plus de personnes âgées que de jeunes. Leur âge moyen est d'environ 45 ans. La MRC des Chenaux affiche également un âge moyen assez élevé (43,7 ans) et se distingue par la plus importante proportion de 20-64 ans de la région, soit 61,6 % de sa population. La Tuque affiche quant à elle l'âge moyen le moins élevé de la région, soit 42,0 ans. Elle se démarque par une part de jeunes de moins de 20 ans (23,2 %) qui dépasse celle de l'ensemble du Québec.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Mauricie, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 134 600 femmes contre 132 400 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Mauricie, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez

les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans toutes les MRC de la région à l'exception des Chenaux qui affiche une proportion équivalente d'hommes et de femmes chez les 65 ans et plus. Par ailleurs, la part des femmes chez les aînés est plus importante à Trois-Rivières et à Shawinigan. La MRC de La Tuque se démarque quant à elle en raison d'une proportion d'hommes chez les 0-19 ans ainsi que chez les 20-64 ans parmi les plus élevées à l'échelle des MRC du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Mékinac	989	905	3 648	3 430	1 773	1 844	6 410	6 179
Shawinigan	3 986	3 684	14 318	14 103	5 623	7 328	23 927	25 115
Trois-Rivières	12 356	11 730	40 718	40 320	12 832	17 015	65 906	69 065
Les Chenaux	1 836	1 774	6 040	5 492	1 793	1 785	9 669	9 051
Maskinongé	3 339	3 214	11 405	10 598	3 878	4 052	18 622	17 864
La Tuque	1 858	1 650	4 638	4 141	1 327	1 485	7 823	7 276
Mauricie	**24 364**	**22 957**	**80 767**	**78 084**	**27 226**	**33 509**	**132 357**	**134 550**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Mauricie (8,0 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,6 point), à l'égal de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en augmentation de 0,2 point, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC de La Tuque que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15,6 %). À l'inverse, la MRC des Chenaux affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,8 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Les Chenaux (– 2,2 points), Shawinigan (– 2,2 points), Maskinongé (– 1,7 point), Mékinac (– 1,6 point), Trois-Rivières (– 1,4 point), La Tuque (– 0,1 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
Mékinac	7,9	7,3	6,7	6,2	6,3	– 1,6
Shawinigan	10,5	9,8	8,7	8,2	8,3	– 2,2
Trois-Rivières	9,0	8,4	8,1	7,5	7,6	– 1,4
Les Chenaux	8,0	6,6	6,1	5,4	5,8	– 2,2
Maskinongé	9,4	8,6	8,0	7,4	7,6	– 1,7
La Tuque	15,7	15,5	15,3	14,6	15,6	– 0,1
Mauricie	**9,6**	**8,9**	**8,3**	**7,8**	**8,0**	**– 1,6**
Ensemble du Québec	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**– 1,6**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 5,9 fois plus élevé pour les familles monoparentales (27,2 %) que pour les couples (4,6 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 3,3 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,2 point pour les couples. C'est La Tuque qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (44,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Chenaux (21,1 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 5 970 familles à faible revenu, dont 3 020 sont monoparentales et 2 950 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Mauricie, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**9,6**	**8,9**	**8,3**	**7,8**	**8,0**	**– 1,6**
Famille comptant un couple	**5,8**	**5,3**	**4,8**	**4,5**	**4,6**	**– 1,2**
Sans enfants	5,9	5,3	4,5	4,1	4,2	– 1,7
Avec 1 enfant	5,4	4,7	4,7	4,4	4,7	– 0,7
Avec 2 enfants	4,2	4,3	4,1	4,1	3,9	– 0,3
Avec 3 enfants et plus	10,8	9,6	9,5	9,2	10,3	– 0,5
Famille monoparentale	**30,5**	**29,5**	**28,3**	**26,6**	**27,2**	**– 3,3**
Avec 1 enfant	26,1	25,0	24,4	22,9	23,9	– 2,2
Avec 2 enfants	34,6	33,2	30,5	28,3	28,5	– 6,0
Avec 3 enfants et plus	53,2	53,6	51,0	47,0	47,6	– 5,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,2 % dans la région de la Mauricie. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Les Chenaux (+ 2,1 %), Shawinigan (+ 1,5 %), Trois-Rivières (+ 1,3 %), Maskinongé (+ 1,3 %), Mékinac (+ 0,6 %), La Tuque (+ 0,5 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 60 660 $, comparativement à 67 140 $ au Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2013 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
Mékinac	53 899	54 200	0,6
Shawinigan	56 780	57 630	1,5
Trois-Rivières	63 228	64 030	1,3
Les Chenaux	60 850	62 120	2,1
Maskinongé	56 357	57 080	1,3
La Tuque	58 845	59 110	0,5
Mauricie	**59 913**	**60 660**	**1,2**
Ensemble du Québec	**65 938**	**67 140**	**1,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 1,3 %, et d'ailleurs cette hausse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de Maskinongé (+ 3,0 %), de Trois-Rivières (+ 2,0 %) et de Mékinac (+ 1,7 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de Shawinigan (– 2,0 %), des Chenaux (– 1,1 %) et de La Tuque (– 0,5 %). Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 37 430 $, contre 41 050 $ pour le Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2013 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
Mékinac	36 651	37 280	1,7
Shawinigan	36 530	35 810	– 2,0
Trois-Rivières	37 618	38 360	2,0
Les Chenaux	40 409	39 980	– 1,1
Maskinongé	37 114	38 210	3,0
La Tuque	29 951	29 790	– 0,5
Mauricie	**36 953**	**37 430**	**1,3**
Ensemble du Québec	**40 147**	**41 050**	**2,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Le marché du travail mauricien compte 116 000 emplois en 2015, soit le même niveau qu'en 2005. De fait, à 51,6 %, le taux d'emploi continue d'accuser un retard par rapport au taux québécois (59,9 %).

À l'instar de l'emploi total, l'emploi à temps plein et celui à temps partiel stagnent et se fixent aux mêmes niveaux qu'en 2005. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total s'établit à 20,0 % en 2015.

Entre 2005 et 2015, aucune variation significative de l'emploi ne s'observe lorsqu'on l'analyse selon le sexe, l'âge ou le secteur d'activité.

La région compte environ 126 000 personnes actives sur le marché du travail en 2015, soit un nombre semblable à celui que l'on enregistrait en 2005. Le taux d'activité se fixe 56,0 % en 2015. Comme en 2005, ce taux est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 % en 2015). D'un autre côté, le taux de chômage dans la région de la Mauricie s'établit à 7,9 % en 2015. Ce taux est similaire à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Mauricie et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Mauricie				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	129,1	125,6	126,3	– 2,8	4 038,0	4 434,2
Emploi	116,4	114,9	116,4	0,0	3705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	92,5	88,0	93,1	0,6	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	23,9	26,9	23,3	– 0,6	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	27,7	25,8	27,8	0,1	948,3	973,5
30 ans et plus	88,7	89,1	88,6	– 0,1	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	61,8	59,9	63,0	1,2	1 972,6	2 136,8
Femmes	54,7	54,9	53,4	– 1,3	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	32,1	26,0	30,2	– 1,9	925,8	837,0
Secteur des services	84,4	88,9	86,2	1,8	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	12,7	10,8	10,0	– 2,7	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	60,2	55,6	56,0	– 4,2	65,6††	64,8††
Taux de chômage	9,8	8,6	7,9	– 1,9	8,2	7,6
Taux d'emploi	54,2	50,8	51,6	– 2,6	60,2††	59,9††
Part de l'emploi à temps partiel	20,5	23,4	20,0	– 0,5	18,2	19,7

†† Différence signi icative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Mauricie en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 95 868 dans la Mauricie en 2014, en hausse de 0,3 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des six MRC que compte la région mauricienne, trois subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2013, soit Mékinac (– 0,9 %), La Tuque (– 0,4 %) et Shawinigan (– 0,3 %). Dans ces MRC, la diminution du nombre de travailleurs se manifeste plus vivement chez les hommes. Les autres MRC de la région connaissent des hausses variant entre 0,5 %, dans Trois-Rivières, et 1,0 %, dans Les Chenaux. La croissance de ce dernier territoire supralocal se poursuit pour une cinquième année consécutive.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC de la Mauricie, à l'exception de La Tuque où il perd 0,5 point de pourcentage pour atteindre 64,7 %, ce qui la place avant-dernière de la région, devant Shawinigan (63,6 %). Dans toutes les MRC de la Mauricie, le taux de travailleurs est inférieur à celui du Québec (75,9 %). Avec un taux de 71,2 %, les MRC de Trois-Rivières et des Chenaux se partagent la première place dans la région. Le territoire supralocal qui enregistre la plus forte hausse par rapport à 2013 est Maskinongé (1,1 point de pourcentage), suivi de Mékinac (0,9 point).

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans presque toutes les MRC de la Mauricie. Seule celle de La Tuque présente un taux de travailleuses plus élevé que le taux de travailleurs masculins, avec un écart de 0,8 point de pourcentage. C'est dans Mékinac et dans Maskinongé que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 3,7 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans tous les territoires supralocaux de la région. Ce constat s'applique en particulier à Shawinigan où, durant cette période, les femmes ont gagné 3,9 points de pourcentage comparativement à 0,2 point pour les hommes.

Revenu d'emploi médian

Dans la Mauricie, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,5 % pour s'établir à 34 253 $ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Maskinongé (+ 3,3 %), tandis que Shawinigan (+ 1,4 %) et La Tuque (+ 1,7 %) sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement par rapport à 2013.

En 2014, c'est Trois-Rivières qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 36 792 $. Elle est suivie par les MRC de La Tuque (33 541 $) et des Chenaux (33 503 $). À l'opposé, Mékinac est celle qui présente le revenu le plus bas (27 994 $).

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans la MRC de La Tuque que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 33,4 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans les territoires supralocaux de Mékinac (28,9 %) et de Maskinongé (27,1 %). À l'inverse, Shawinigan est la MRC où l'on note le moins de différence (19,9 %). Entre 2009 et 2014, la différence entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Mékinac où, au contraire, elle s'est creusée.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Mauricie et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013r	2014p	Variation 2014/2013	2013r	2014p	Écart 2014-2013	2013r	2014p	Variation 2014/2013
	n		%	%		Points de pourcentage	$		%
Mékinac	4 304	4 265	– 0,9	65,3	66,2	0,9	27 372	27 994	2,3
Hommes	2 278	2 236	– 1,8	67,7	68,0	0,3	32 155	33 065	2,8
Femmes	2 026	2 029	0,1	62,8	64,3	1,5	22 305	23 494	5,3
Shawinigan	16 462	16 418	– 0,3	63,0	63,6	0,6	31 231	31 658	1,4
Hommes	8 400	8 300	– 1,2	64,2	64,3	0,1	34 411	34 934	1,5
Femmes	8 062	8 118	0,7	61,9	62,9	1,0	27 697	27 992	1,1
Trois-Rivières	48 792	49 047	0,5	70,6	71,2	0,6	35 932	36 792	2,4
Hommes	24 826	24 784	– 0,2	72,4	72,8	0,4	40 955	42 064	2,7
Femmes	23 966	24 263	1,2	68,7	69,5	0,8	31 613	32 461	2,7
Les Chenaux	7 274	7 345	1,0	70,7	71,2	0,5	32 880	33 503	1,9
Hommes	3 884	3 921	1,0	72,6	72,9	0,3	37 035	38 108	2,9
Femmes	3 390	3 424	1,0	68,8	69,3	0,5	28 012	29 046	3,7
Maskinongé	13 656	13 740	0,6	68,4	69,5	1,1	30 540	31 561	3,3
Hommes	7 167	7 220	0,7	70,1	71,3	1,2	35 084	36 179	3,1
Femmes	6 489	6 520	0,5	66,5	67,6	1,1	25 453	26 375	3,6
La Tuque	5 074	5 053	– 0,4	65,2	64,7	– 0,5	32 981	33 541	1,7
Hommes	2 634	2 604	– 1,1	65,6	64,3	– 1,3	40 054	41 084	2,6
Femmes	2 440	2 449	0,4	64,8	65,1	0,3	26 194	27 343	4,4
Mauricie	**95 562**	**95 868**	**0,3**	**68,3**	**68,9**	**0,6**	**33 423**	**34 253**	**2,5**
Hommes	49 189	49 065	– 0,3	70,0	70,3	0,3	37 840	38 798	2,5
Femmes	46 373	46 803	0,9	66,7	67,5	0,8	28 954	29 791	2,9
Ensemble du Québec	**3 298 262**	**3 317 660**	**0,6**	**75,7**	**75,9**	**0,2**	**37 794**	**38 723**	**2,5**
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La valeur du PIB mauricien s'élève à 8,5 G$ en 2014. Il s'agit d'une part de 2,5 % dans le PIB du Québec dont le montant s'élève à 340,8 G$.

Le PIB de la Mauricie croît de 2,0 % relativement à l'année précédente et affiche une augmentation annuelle moyenne de 1,1 % entre 2007 et 2014. Dans l'ensemble du Québec, la hausse du PIB est de 2,3 % en 2014 et le taux de croissance annuel moyen se chiffre à 2,6 % au cours des sept dernières années.

Produit intérieur brut par industrie

Environ 30,0 % du PIB mauricien découle des industries productrices de biens. Le PIB de ce secteur s'élève à 2,6 G$, soit une hausse de 1,4 % par rapport à 2013. Malgré cette hausse, le secteur diminue en moyenne de 2,0 % par année depuis 2007. De son côté, le secteur des services voit sa production augmenter à 5,9 G$ en 2014, une augmentation annuelle de 2,3 % et un taux de croissance annuel moyen de 2,7 % au cours des sept dernières années. Les deux secteurs augmentent au même rythme de 2,3 % au Québec en 2014 et le taux de croissance annuel moyen sur la période allant de 2007 à 2014 se chiffre à 1,5 % pour le secteur des biens et à 3,1 % pour le secteur des services.

À la suite de quatre baisses annuelles, le secteur des biens affiche une hausse pour une deuxième année consécutive (+ 1,4 %). Cette hausse provient notamment de la croissance de l'industrie de la construction (+ 4,9 %) et du groupe de la fabrication (+ 3,7 %). Les résultats sont variables au sein des bases économiques de la fabrication. La fabrication de produits métalliques (+ 10,6 %), celle de produits en bois (+ 2,4 %) et celle du papier (+ 0,7 %) connaissent une augmentation de leur production, tandis qu'on observe une baisse dans la fabrication de machines (– 4,4 %) et la fabrication de meubles et de produits connexes (– 3,9 %). À la suite d'une croissance de 11,3 % en 2013, l'industrie des services publics recule de 3,4 % en cette année. L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (– 6,6 %) décroît également, particulièrement l'industrie des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie qui chute de 17,9 %. À l'inverse, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière, également une base économique régionale, augmente de 4,1 % en 2014.

Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers et celui de l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale représentent plus du quart du PIB de la Mauricie. La première industrie augmente de 4,2 % et la seconde, une base économique régionale, croît de 1,7 %. Par ailleurs, le commerce de gros augmente de 7,3 %, alors que le transport et l'entreposage croît de 3,6 % et le commerce de détail, de 3,4 %. Pour leur part, les services d'enseignement, une des bases économiques de la région, connaissent une baisse de 1,1 % en 2014, soit la même diminution que celle qu'on remarque dans l'ensemble des régions administratives. L'industrie de l'hébergement et des services de restauration recule également de 0,3 % en cette année.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Mauricie, 2007, 2013 et 2014

	2007[r]	2013[er]	2014[e]	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k$			%		
Ensemble des industries	**7 886 528**	**8 322 729**	**8 490 773**	**100,0**	**1,1**	**2,0**
Secteur de production de biens	**2 984 841**	**2 547 848**	**2 583 700**	**30,4**	**– 2,0**	**1,4**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	221 244	219 864	205 298	2,4	– 1,1	– 6,6
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	101 286	56 483	58 800	0,7	– 7,5	4,1
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20 605	27 839	22 848	0,3	1,5	– 17,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	15 608	15 147	11 164	0,1	– 4,7	– 26,3
Services publics	601 998	540 948	522 782	6,2	– 2,0	– 3,4
Construction	587 925	560 531	588 183	6,9	0,0	4,9
Fabrication	1 558 066	1 211 357	1 256 274	14,8	– 3,0	3,7
Fabrication d'aliments	81 005	107 376	125 289	1,5	6,4	16,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	38 023	37 475	0,4	...	– 1,4
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	132 229	133 797	137 044	1,6	0,5	2,4
Fabrication du papier	344 121	282 683	284 692	3,4	– 2,7	0,7
Impression et activités connexes de soutien	37 313	18 256	17 443	0,2	– 10,3	– 4,5
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	32 814	32 979	0,4	...	0,5
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	13 720	15 020	0,2	...	9,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	25 479	24 740	0,3	...	– 2,9
Première transformation des métaux	373 362	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	123 501	143 128	158 308	1,9	3,6	10,6
Fabrication de machines	80 946	86 759	82 983	1,0	0,4	– 4,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	22 190	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	17 193	26 875	25 925	0,3	6,0	– 3,5
Fabrication de matériel de transport	x	30 583	34 423	0,4	...	12,6
Fabrication de meubles et de produits connexes	91 910	91 499	87 960	1,0	– 0,6	– 3,9
Activités diverses de fabrication	x	22 562	28 324	0,3	...	25,5
Secteur des services	**4 901 687**	**5 774 881**	**5 907 073**	**69,6**	**2,7**	**2,3**
Commerce de gros	261 087	262 182	281 329	3,3	1,1	7,3
Commerce de détail	508 798	574 883	594 544	7,0	2,2	3,4
Transport et entreposage	335 979	339 921	352 163	4,1	0,7	3,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	162 523	177 383	189 391	2,2	2,2	6,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 043 028	1 188 417	1 238 578	14,6	2,5	4,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	194 648	262 225	262 197	3,1	4,3	0,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	145 496	203 545	205 605	2,4	5,1	1,0
Services d'enseignement	590 147	687 627	679 744	8,0	2,0	– 1,1
Soins de santé et assistance sociale	807 217	964 215	980 149	11,5	2,8	1,7
Arts,spectacles et loisirs	36 820	47 655	50 400	0,6	4,6	5,8
Hébergement et services de restauration	182 880	223 027	222 253	2,6	2,8	– 0,3
Autres services, sauf les administrations publiques	148 236	179 126	181 946	2,1	3,0	1,6
Administrations publiques	484 829	664 673	668 774	7,9	4,7	0,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur se chiffre à 31 850 $ en 2014, ce qui représente le cinquième plus faible montant parmi les régions du Québec. Le PIB par habitant croît de 1,9 % dans la région, soit un taux plus élevé que celui dans l'ensemble du Québec (+ 1,5 %) dont la valeur s'élève à 41 482 $ par habitant.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

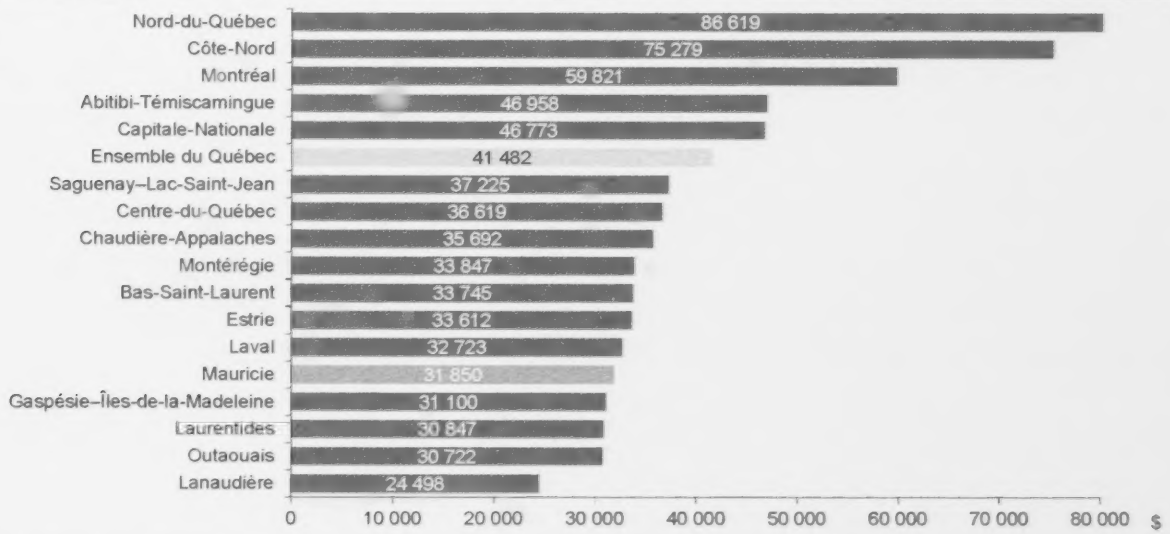

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,8 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît en Mauricie avec moins de vigueur en 2014, soit de 1,0 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable essentiellement à l'effet conjugué d'une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques ainsi qu'au recul du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2014 est plus rapide que celui de la région et se situe à 1,5 %.

Avec un revenu disponible de 23 555 $ par habitant en 2014, la Mauricie se classe au 15e rang des régions administratives, tout juste devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (23 324 $), mais derrière le Centre-du-Québec (23 614 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 046 $ par habitant, soit 2 490 $ de plus qu'en Mauricie.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Mauricie et ensemble du Québec, 2014

	Mauricie	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**24 929**	**31 537**	**– 6 608**
Rémunération des salariés	20 216	24 790	– 4 574
Revenu mixte net	2 340	3 513	– 1 173
Revenu agricole net	80	71	8
Revenu non agricole net	1 139	1 743	– 604
Revenu de location	1 121	1 698	– 578
Revenu net de la propriété	2 374	3 234	– 861
Plus :			
Transferts courants reçus	**9 786**	**8 235**	**1 551**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	56	107	– 51
Des sociétés financières	2 701	2 175	526
Des administrations publiques	7 018	5 890	1 128
Administration fédérale	3 171	2 600	571
Administration provinciale	1 972	1 776	197
Administrations autochtones	8	5	3
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 866	1 509	357
Des non-résidents	11	63	– 52
Moins:			
Transferts courants payés	**11 160**	**13 726**	**– 2 567**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	268	377	– 110
Aux sociétés financières	3 318	3 944	– 626
Aux administrations publiques	7 548	9 259	– 1 711
Impôts directs des particuliers	4 680	6 082	– 1 402
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 268	2 628	– 360
Autres transferts courants aux administrations publiques	600	548	51
Aux non-résidents	26	146	– 120
Égal :			
Revenu disponible	**23 555**	**26 046**	**– 2 490**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En Mauricie, la rémunération des salariés (20 216 $) demeure en 2014 inférieure à celle de la province (24 790 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus faibles. Loin de s'estomper, l'écart entre la rémunération des salariés et celui du Québec s'est accentué entre 2010 et 2014, passant de 3 902 $ à 4 574 $.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus bas en Mauricie (2 340 $) que dans l'ensemble du Québec (3 513 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La Mauricie tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

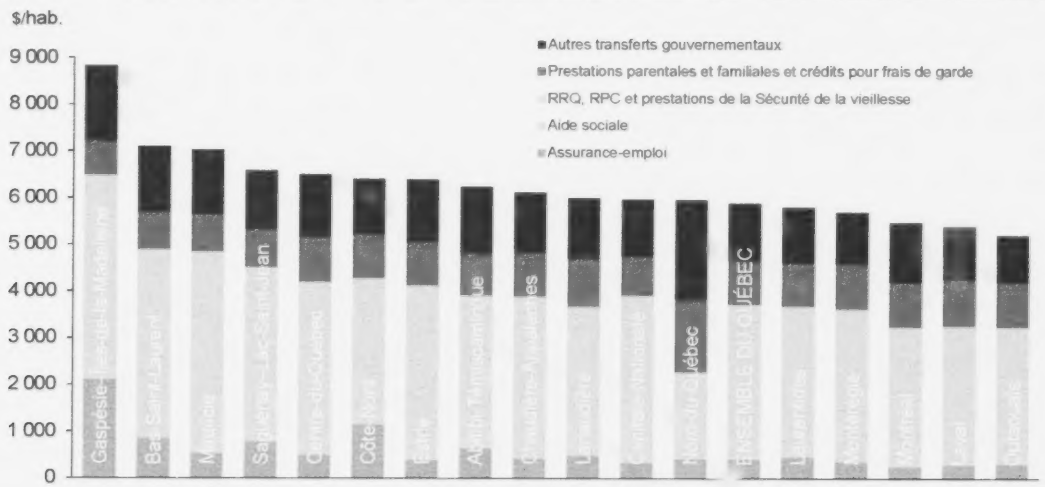

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables 7 018 $ en moyenne en Mauricie en 2014, soit 1 128 $ par habitant de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi significativement plus bas que celui de l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Mauricie, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, reflétant ainsi un taux de natalité plus faible.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont demeurés plus élevés en Mauricie (2 701 $) que dans l'ensemble du Québec (2 175 $). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de la Mauricie (7 548 $) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 259 $). Toutefois, à l'instar de la plupart des régions du Québec, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a augmenté légèrement en Mauricie entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents de la Mauricie ont cotisé, en moyenne, 3 318 $ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2014, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2013 dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région. Toutefois, seules les MRC de Mékinac (+ 1,9 %) et de La Tuque (+ 1,6 %) connaissent une croissance supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,5 %), en raison notamment de l'appréciation importante du revenu net de la propriété. C'est Shawinigan (+ 0,3 %) qui enregistre la hausse la plus modeste, sous l'effet combiné d'une croissance lente de la rémunération des salariés et d'une diminution du revenu mixte net.

En dépit d'une hausse supérieure à celle enregistrée dans la province, La Tuque (21 539 $) continue d'afficher, pour une douzième année consécutive, le revenu disponible le plus faible de la région. En revanche, c'est dans Trois-Rivières (24 357 $) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC de la Mauricie ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 046 $).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010[r]	2011[r]	2012[r]	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	$/hab.					%	
Mékinac	20 153	20 526	21 581	22 290	22 711	1,9	3,0
Shawinigan	20 577	21 212	22 006	22 556	22 622	0,3	2,4
Trois-Rivières	22 205	22 820	23 401	24 094	24 357	1,1	2,3
Les Chenaux	21 474	21 905	23 138	23 240	23 543	1,3	2,3
Maskinongé	20 851	21 304	22 181	22 872	23 000	0,6	2,5
La Tuque	19 107	19 724	20 570	21 195	21 539	1,6	3,0
Mauricie	**21 379**	**21 956**	**22 704**	**23 328**	**23 555**	**1,0**	**2,5**
Ensemble du Québec	**23 738**	**24 393**	**25 156**	**25 666**	**26 046**	**1,5**	**2,3**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents des MRC de Mékinac et de Shawinigan sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu plus de 7 650 $ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, les MRC des Chenaux (6 704 $) et de Trois-Rivières (6 738 $) sont celles où les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de la Mauricie devraient atteindre 838,3 G$, en hausse de 9,5 %, suivant un gain de 2,4 % en 2014 et un recul de 7,1 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus haut niveau depuis 2010. La région représenterait ainsi 2,2 % du total québécois (37,3 G$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, la Mauricie arrive au quatrième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 43,2 % de l'investissement régional, sont en progression de 9,8 % en 2015, pour atteindre 362,1 M$, à la suite du gain de 9,3 % en 2014 et du recul de 1,7 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus haut niveau depuis 2008. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 2,5 % de l'ensemble du Québec (14,3 G$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (202,2 M$), soit 55,8 % du total des industries productrices de biens et 24,1 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus de la moitié de l'investissement régional (56,8 %), est en hausse de 9,2 % en 2015 et se chiffre à 476,2 M$, à la suite de deux reculs consécutifs de 2,2 % en 2014 et de 10,5 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 2,1 % de l'ensemble du Québec (23,0 G$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 243,8 M$ en 2015, soit 51,2 % du total des industries productrices de services et 29,1 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 37,0 % de l'investissement total, est relativement stable en 2015, pour s'élever à 309,8 M$, à la suite de deux reculs consécutifs de 9,2 % en 2014 et de 9,1 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau des dix dernières années. La légère décroissance en 2015 est moindre que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de la Mauricie représente 1,7 % du secteur privé québécois (18,1 G$). Les investissements publics affichent une progression de 15,9 % en 2015, pour s'établir à 528,5 M$, à la suite d'une augmentation de 12,2 % en 2014 et d'une baisse 5,5 % en 2013. La valeur en 2015 représente le plus haut niveau depuis 2010. La croissance en 2015 est supérieure à celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). La Mauricie accapare 2,7 % des investissements publics au Québec (19,2 G$).

Enfin, la construction compte pour 65,6 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 34,4 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1], par secteur et actif, Mauricie, 2011-2015

Industrie (SCIAN[1]), secteur et actif	2011	2012	2013	2014[p]	2015[pe]	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M$						%	
Industries productrices de biens	290,4	307,1	301,7	329,7	362,1	9,8	43,2	2,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	31,1	31,9	25,6	25,2	26,3	4,4	3,1	3,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	2,0	x	x	x	..	..	..
Services publics	163,4	184,2	144,0	174,9	202,2	15,6	24,1	3,3
Construction	x	22,5	x	x	x	..	..	..
Fabrication	66,5	66,6	99,6	106,7	101,1	– 5,3	12,1	2,5
Industries productrices de services	491,9	498,1	446,0	436,2	476,2	9,2	56,8	2,1
Commerce de gros	10,3	10,8	15,9	13,2	28,4	115,5	3,4	4,3
Commerce de détail	20,9	27,8	F	32,0	28,8	– 10,2	3,4	2,4
Transport et entreposage	32,1	42,9	24,1	26,7	20,9	– 21,5	2,5	0,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	19,6	18,7	8,4	12,9	13,4	3,4	1,6	0,9
Finance et assurances[3]	54,7	58,2	x	6,4	5,8	– 8,7	0,7	1,8
Services immobiliers et services de location et de location à bail	22,1	27,6	33,3	28,2	16,2	– 42,5	1,9	1,0
Services professionnels scientifiques et techniques	10,4	8,0	7,1	8,5	5,4	– 37,0	0,6	1,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,2	0,2	x	1,1	1,2	6,0	0,1	2,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	12,8	8,3	x	6,5	3,3	– 50,2	0,4	1,8
Services d'enseignement	52,5	48,7	59,1	45,6	63,7	39,7	7,6	3,1
Soins de santé et assistance sociale	36,8	38,9	x	36,7	25,0	– 31,8	3,0	1,1
Arts, spectacles et loisirs	3,7	2,2	1,7	2,2	1,8	– 18,9	0,2	0,6
Services d'hébergement et de restauration	14,6	14,5	F	13,2	16,3	23,4	1,9	2,2
Autres services (sauf les administrations publiques)[4]	6,1	5,4	x	1,7	2,2	31,6	0,3	1,8
Administrations publiques[5]	195,1	185,9	179,1	201,1	243,8	21,2	29,1	2,9
Secteur privé	349,9	375,3	341,3	309,9	309,8	0,0	37,0	1,7
Secteur public	432,4	429,9	406,4	456,0	528,5	15,9	63,0	2,7
Construction	492,8	510,3	440,6	458,7	550,2	19,9	65,6	2,3
Matériel et outillage	289,5	294,9	307,1	307,1	288,1	– 6,2	34,4	2,1
Total	**782,3**	**805,2**	**747,7**	**765,9**	**838,3**	**9,5**	**100,0**	**2,2**

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.
4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Mauricie atteint 403,7 M$ en 2015, en baisse de 1,4 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs commercial (– 18,6 %) et résidentiel (– 17,9 %), alors que les secteurs institutionnel et industriel sont à la hausse (+ 277,9 % et + 36,8 %). La valeur des permis de la région se concentre principalement dans la municipalité de Trois-Rivières (64,1 %).

Figure 6.2.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Mauricie, 1999-2015

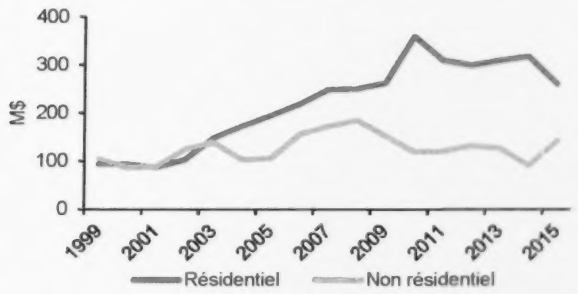

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Mauricie, 1999-2015

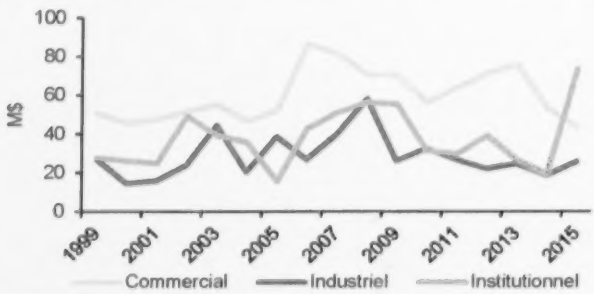

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Secteur résidentiel

Le secteur résidentiel n'est pas à son meilleur en 2015 en Mauricie. La valeur des permis de bâtir s'élève à 260,8 M$ en 2015, alors que la moyenne des quatre dernières années s'élève à 309,2 M$. À l'échelle des MRC, seules deux des six territoires supralocaux enregistrent une valeur supérieure à la moyenne de 2011-2014, soit Shawinigan et La Tuque. Plusieurs municipalités ont enregistré des baisses, notamment Trois-Rivières (136,5 M$, moyenne 2011-2014 : 181,5 M$) ainsi que Notre-Dame-du-Mont-Carmel (4,5 M$, moyenne 2011-2014 : 6,9 M$) et Saint-Maurice (5,8 M$, moyenne 2011-2014 : 8,1 M$), dans la MRC des Chenaux.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Mauricie ont autorisé la création de 997 nouveaux logements en 2015, comparativement à 1 421 en 2014 (– 29,8 %). La MRC de Trois-Rivières est la plus importante émettrice de permis de la région avec 480 logements en 2015 (48,1 %). Cette valeur est l'une des plus faibles jamais observées (moyenne 2011-2014 : 892).

Figure 6.2.3

Unités de logement, Mauricie, 1999-2015

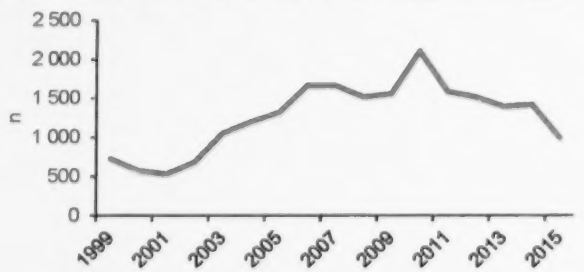

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
			n			
Mékinac	75	50	72	68	59	66
Shawinigan	165	228	273	144	238	203
Trois-Rivières	1 017	900	793	856	480	892
Les Chenaux[1]	87	103	87	79	67	89
Maskinongé	172	179	108	234	107	173
La Tuque[1]	72	57	62	40	46	58
Mauricie	**1 588**	**1 517**	**1 395**	**1 421**	**997**	**1 480**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**38 485**	**47 236**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

Dans le secteur commercial, la région de la Mauricie affiche en 2015 son pire résultat (43,7 M$) depuis le début de la série en 1998. Toutes les MRC de la région, sauf Mékinac, obtiennent des résultats inférieurs à leur moyenne de 2011-2014.

La hausse de 36,8 % de la valeur des permis de bâtir dans le secteur industriel, qui atteint 25,6 M$ en 2015, a permis de dépasser la moyenne 2011-2014 : 23,0 M$. Les MRC de Trois-Rivières, de Maskinongé et de Mékinac contribuent à cette croissance.

La valeur des permis de bâtir du secteur institutionnel de la région de la Mauricie s'établit à 73,7 M$ en 2015, un sommet depuis 1998. Cette hausse est concentrée principalement dans la municipalité de Trois-Rivières qui a accordé des permis pour une valeur de 66,8 M$ alors que la moyenne 2011-2014 s'élève à 19,2 M$.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014
Mékinac	18 655	18 798	1 847	1 762	1 595	1 187	609	2 232
Shawinigan	46 471	40 802	708	4 519	327	1 608	2 875	1 455
Trois-Rivières	136 510	181 482	38 123	50 662	17 367	12 988	66 757	19 230
Les Chenaux[1]	17 037	21 979	900	1 326	2 742	3 119	222	1 804
Maskinongé	33 668	38 165	2 059	7 127	3 505	2 806	3 223	3 098
La Tuque[1]	8 449	7 957	66	890	26	1 305	3	1 066
Mauricie	**260 790**	**309 184**	**43 703**	**66 285**	**25 562**	**23 013**	**73 689**	**28 884**
Ensemble du Québec	**8 407 366**	**9 516 289**	**2 779 009**	**3 112 015**	**1 024 530**	**1 090 805**	**1 633 419**	**1 977 537**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Conformément à ce découpage, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région sociosanitaire. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le nombre de médecins s'établit à 980, soit un ratio de 1,9 médecin pour 1 000 habitants[1]. La région se positionne ainsi au dixième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014

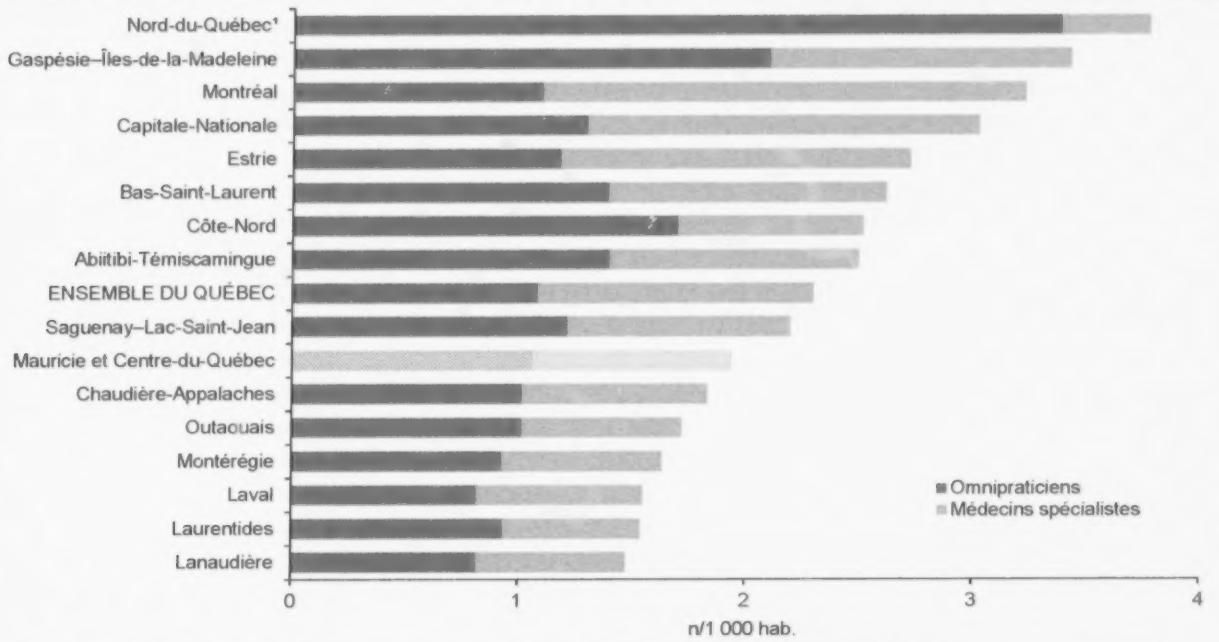

1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 12,5 % dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 17,2 %), mais aussi les omnipraticiens (+ 8,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins[1]			Nombre pour 1 000 personnes[2]		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Mauricie et Centre-du-Québec	**871**	**980**	**12,5**	**1,75**	**1,94**	**0,19**
Omnipraticiens	493	537	8,9	0,99	1,06	0,07
Spécialistes	378	443	17,2	0,76	0,87	0,12
Ensemble du Québec	**17 067**	**18 857**	**10,5**	**2,15**	**2,30**	**0,14**
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 7 119 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 5,9 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières (– 10,9 %), mais en particulier les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 54,8 %).

Tableau 7.2

Efectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015[2]

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Mauricie et Centre-du-Québec	**6 722**	**6 898**	**7 083**	**7 190**	**7 119**	**5,9**
Infirmières	2 612	2 476	2 456	2 419	2 327	– 10,9
Infirmières cliniciennes et praticiennes	699	837	914	1 005	1 082	54,8
Infirmières auxiliaires	1 172	1 222	1 281	1 300	1 285	9,6
Préposées aux bénéficiaires	2 239	2 363	2 432	2 466	2 425	8,3
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,47	13,75	14,07	14,24	14,06	4,4
Ensemble du Québec	**107 698**	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**5,2**
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 170 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de la Mauricie est de 63,5 %. Ce taux est en augmentation par rapport à celui de la cohorte précédente. Les étudiants des établissements de la Mauricie des cohortes de 2006, 2008 et 2009 affichent des taux de diplomation aux études collégiales légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Mauricie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2007 où il s'élève à 15,6 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 12,4 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 68,8 % contre 56,4 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 1 211 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 68,9 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 611 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 68,1 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (348 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (36,8 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial. La seule exception dans la région est à noter pour le cheminement en accueil et en transition de la cohorte de 2005.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de la Mauricie, 6,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (63,5 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (6,8 %) porte à 70,3 %

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Mauricie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			%		
Préuniversitaire	**70,5**	**69,9**	**72,2**	**68,3**	**68,9**
Hommes	59,8	60,2	61,4	62,7	60,4
Femmes	77,6	76,2	79,6	71,8	75,0
Technique	**66,1**	**65,0**	**67,3**	**64,8**	**68,1**
Hommes	62,5	63,4	64,7	64,7	67,3
Femmes	68,3	66,1	69,0	64,9	68,6
Accueil ou transition	**46,2**	**39,5**	**34,3**	**36,5**	**36,8**
Hommes	48,0	32,6	28,6	33,5	27,3
Femmes	43,5	46,8	41,5	39,7	45,4
Ensemble des programmes	**66,3**	**64,6**	**65,5**	**62,8**	**63,5**
Hommes	**58,8**	**56,6**	**56,5**	**58,1**	**56,4**
Femmes	**71,6**	**69,9**	**72,0**	**65,9**	**68,8**

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 883 bacheliers proviennent de la région de la Mauricie (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de la Mauricie voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 0,7 % (passant de 913 à 883), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la forte hausse observée au Québec en 2013 (+ 12,6 %), la Mauricie n'a connu qu'une faible croissance de 0,9 % des effectifs.

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
			n					%	
Mauricie	**913**	**904**	**860**	**903**	**875**	**883**	**0,9**	**– 0,7**	**100,0**
Hommes	328	347	305	317	330	294	– 10,9	– 2,2	33,3
Femmes	585	557	555	586	545	589	8,1	0,1	66,7
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 852**	**29 117**	**12,6**	**2,4**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Mauricie, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 66,7 %. Sur toute la période observée, cette proportion est généralement demeurée supérieure à celle du Québec. De 2008 à 2013, la région de la Mauricie enregistre une légère augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 585 à 589. Tout comme au Québec, l'année 2013 génère une croissance importante des diplômées dans la région (+ 8,1 %), alors le nombre de diplômés masculins connaît une diminution marquée de 10,9 %.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Mauricie, cette proportion de diplômés est moindre que celle du Québec en 2013 (63,0 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). Contrairement à l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences de la santé constituent le second groupe en impor-tance (17,8 %), alors que le domaine des sciences pures et appliquées constitue le deuxième domaine d'études le plus populaire au Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Mauricie, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	17,7	17,9	60,8	3,6	913
2009	15,7	19,7	62,4	2,2	904
2010	18,0	17,4	62,3	2,2	860
2011	18,8	17,5	61,1	2,5	903
2012	19,5	16,0	62,7	1,8	875
2013	17,8	16,3	63,0	2,9	883
Hommes					
2008	7,3	34,8	54,9	3,0	328
2009	7,2	37,5	52,2	3,2	347
2010	10,2	32,1	56,7	—	305
2011	9,5	36,0	52,4	2,2	317
2012	7,6	30,7	60,2	1,5	330
2013	7,1	32,0	59,5	—	294
Femmes					
2008	23,6	8,4	64,1	3,9	585
2009	21,0	8,6	68,8	1,6	557
2010	22,3	9,4	65,4	2,9	555
2011	23,9	7,5	65,9	2,7	586
2012	26,8	7,0	64,2	2,0	545
2013	23,1	8,5	64,7	3,7	589

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Mauricie en 2013, la proportion est de 64,7 % chez les femmes et de 59,5 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (23,1 % f c. 7,1 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (8,5 % f c. 32,0 % h).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Mauricie en 2013 obtiennent leur diplôme en majorité de l'Université du Québec à Trois-Rivières (52,8 %), une institution basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3). Le second principal lieu de formation est l'Université Laval (17,1 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke décernent respectivement les diplômes à 7,7 % des bacheliers de la région et l'Université du Québec à Montréal à 5,7 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Mauricie, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	20,0	17,6	19,1	17,1	17,1	17,1
Université de Montréal	%	7,6	7,0	7,7	8,1	6,7	7,7
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,6	1,7	1,2	0,9	0,6	0,9
École Polytechnique de Montréal	%	1,5	0,7	0,9	—	—	0,8
Université de Sherbrooke	%	5,4	7,2	5,6	6,4	5,8	7,7
Université du Québec à Montréal	%	6,5	4,4	4,9	3,9	3,7	5,7
Université du Québec à Trois-Rivières	%	49,9	53,8	54,0	55,9	56,6	52,8
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	0,6	0,9	0,8	2,6	1,1
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	—	—	—	0,7
Université du Québec en Outaouais	%	0,8	0,6	0,6	0,6	0,8	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—	0,7
École de technologie supérieure	%	2,0	2,8	1,7	2,0	2,2	1,7
Télé-université	%	0,5	0,8	—	—	0,7	0,3
Université McGill	%	2,2	1,3	1,7	1,7	1,7	1,0
Université Concordia	%	1,0	0,9	0,6	1,1	0,7	0,7
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—	0,7
Total	**n**	**913**	**904**	**860**	**903**	**875**	**883**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de la Mauricie regroupe sur son territoire 15 salles de spectacles, environ 20 institutions muséales[1], 16 librairies et 27 écrans répartis dans 4 cinémas. Cette région compte ainsi 41,6 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (8,3 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3), aux librairies (6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2) et aux écrans de cinéma (10,1 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9). Par contre, le nombre de salles de spectacles est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (5,6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Mauricie, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	16	15	2,4	5,6	7,8
Institutions muséales[2]	22	22	5,0	8,3	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	15	15	4,1	5,6	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	39	39	5,6	14,6	8,4
Librairies	16	16	4,7	6,0	4,2
Cinémas et ciné-parcs	4	4	4,0	1,5	1,2
Écrans	27	27	3,7	10,1	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

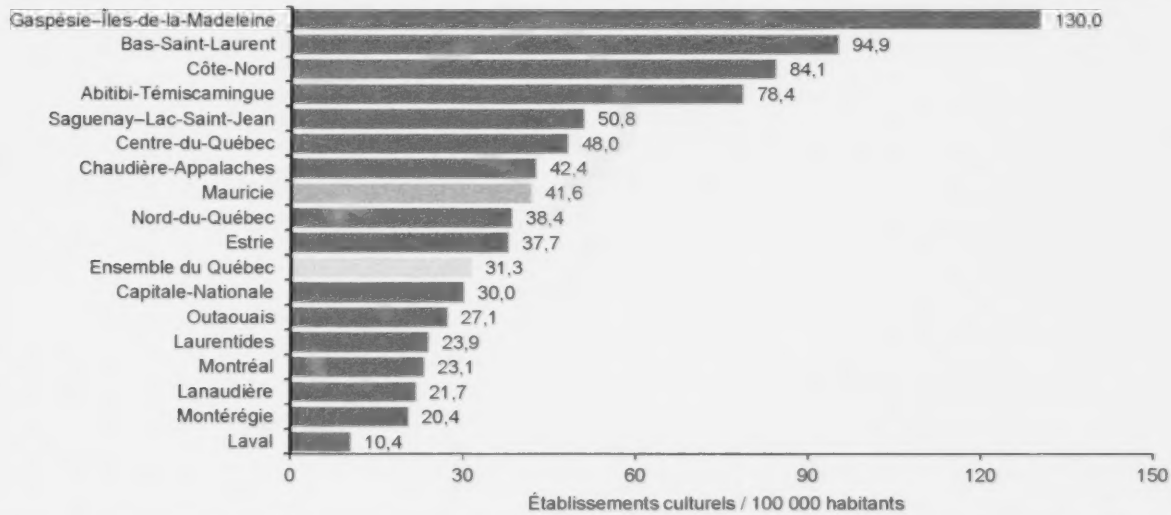

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (559 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (1 096 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Mauricie et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Mauricie		Ensemble du Québec		
		2014	2013	2014	2013	2014	2014
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	390	1,5	1,5	2,1	2,1	2,3
Entrées	n	148 799	593,1	559,0	818,2	827,6	2,2
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 594,8	2 295,9	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	291 606	1 162,2	1 095,5	1 740,4	1 676,9	2,1
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	11 507 867	54 372,1	43 230,8	54 227,5	48 414,1	2,9

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité
Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique
Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de

l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement.

Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Mauricie

Superficie en terre ferme (2013) : 35 448 km²
Population (2015ᵖ) : 266 907 habitants
Densité de population : 7,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2015ᵖ) :

- Trois-Rivières 134 971 habitants
- Shawinigan 49 042 habitants
- La Tuque 10 960 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication du papier
- Fabrication de meubles et de produits connexes
- Fabrication de produits en bois
- Foresterie et exploitation forestière

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Mauricie

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2015ᵖ	TAAM[1] 2011-2015	2015ᵖ	2014ᵖ	2014ᵉ	Var. 14/13	2014ᵖ	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	– 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Mékinac	12 589	– 7,3	..	66,2	..	..	22 711	1,9	6,3
Shawinigan	49 042	– 6,1	..	63,6	..	..	22 622	0,3	8,3
Trois-Rivières	134 971	4,4	..	71,2	..	..	24 357	1,1	7,6
Les Chenaux	18 720	9,8	..	71,2	..	..	23 543	1,3	5,8
Maskinongé	36 486	– 0,3	..	69,5	..	..	23 000	0,6	7,6
La Tuque	15 099	– 1,9	..	64,7	..	..	21 539	1,6	15,6
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8[3]	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8[3]	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**7,9**	**7,6**	**75,9**	**41 482**	**1,5**	**26 046**	**1,5**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Mauricie

Superficie en terre ferme (2013)	35 448 km²
Population totale (2015[p])	266 907 hab.
Densité de population	7,5 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	5,6 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	8,0 %
Emploi (2015)	116,4 k
Taux d'activité (2015)	56,0 %
Taux d'emploi (2015)	51,6 %
Taux de chômage (2015)	7,9 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[e])	31 850 $
Revenu disponible par habitant (2014)	23 555 $
Dépenses en immobilisation (2015)	838 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)[1]	1,94
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	63,5 %

1. Comprenant la Mauricie et le Centre-du-Québec.

Institut de la statistique Québec